

Le Schéma Local de Mobilité

L'élaboration d'un Schéma Local de Mobilité sur le Pays de Beauce répond à trois objectifs inscrits dans le contrat régional de Pays :

1. Connaître les besoins en mobilité pour apporter des solutions appropriées (jeunes, salariés, personnes âgées, ...)
2. Garantir l'accessibilité pour tous à tous les services
3. Maintenir une population dans les zones rurales du Pays grâce à une mobilité facilitée

D'avril 2010 à juillet 2011, le Pays de Beauce a missionné le bureau d'études Iter pour mener une étude permettant de mieux connaître l'offre et la demande en matière de mobilité sur le territoire et permettre aux élus, aux professionnels et aux membres du Conseil de développement d'exprimer leur point de vue sur les besoins du territoire en matière de transport, d'accès aux services, de déplacements et de stratégie à adopter pour l'avenir.

L'objectif de l'étude visait à définir un programme d'actions à mener au sein d'un Schéma Local de Mobilité, permettant aux communes, aux communautés de communes et au Pays de Beauce de disposer d'un outil mettant en cohérence les actions sur la mobilité à l'échelle d'un grand territoire, tout en s'adaptant aux particularités locales.

Au final, 11 actions sont inscrites dans le Schéma «Mobilité» et devraient être mise en oeuvre prochainement. Les voici présentées succinctement :

1. Développer l'information et la communication « Mobilité » à l'échelle du Pays de Beauce : pour mieux diffuser l'information sur les offres locales de transport
2. Développer la pratique des modes doux cyclo touristiques à l'échelle de la Route du Blé en Beauce : pour proposer des circuits touristiques praticables en vélo autour des richesses culturelles du territoire.
3. Instaurer un « groupe mobilité » : pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Schéma Local de Mobilité
4. Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de systèmes locaux de transport à l'échelle locale : pour mieux s'adapter aux besoins et gérer l'offre au niveau local
5. Développer les aménagements en faveur des modes doux à l'échelle des pôles : pour encourager et sécuriser la pratique du vélo, de la marche, etc.
6. Assurer le développement et la promotion du covoiturage à l'échelle du Pays : pour soutenir des pratiques durables de mobilité avec d'autres partenaires (CG)
7. Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de dessertes rabattement gare : pour faciliter l'accès au transport ferroviaire et pérenniser une démarche durable
8. Créer une bourse d'aide à l'amélioration de la mobilité en soutien des initiatives portées par les acteurs locaux : pour favoriser l'émergence des initiatives locales
9. Promouvoir à l'échelle locale les démarches PDE/PDIE/PDA (Plans de déplacements): pour accompagner les entreprises et les collectivités vers une mobilité durable
10. Améliorer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges : pour faciliter l'utilisation de modes de transport différents (vélo, taxi, car, train) au cours d'un même trajet
11. Développer le prêt de mobylettes sur le territoire du Pays : pour lever le frein de la mobilité à l'insertion professionnelle